

Assemblée Générale 2019-2020 Samedi 10 octobre 2020 Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vais vous présenter la situation des comptes arrêtés au 31 mai 2020. Ceux-ci reflètent l'activité économique de notre Union, ainsi que sa situation financière à la date de l'arrêté. Elle tient compte de l'ensemble des éléments dont j'ai connaissance à ce jour, ceci étant facilité par une date d'arrêté suffisamment éloignée de la date de la présente Assemblée, conformément à ma demande.

J'ai adapté les méthodes de comptabilisation (remboursements et participations déduits des charges, pour une meilleure lecture) pour présenter à l'Assemblée une vision de l'activité et patrimoniale réelle et conforme de notre Union. Au-delà de ces détails, il en résulte un résultat de l'exercice qui ne peut pas être comparé au précédent, en raison de la crise que nous avons connu depuis mars 2020, avec une activité mise en sommeil.

Sur le plan de la trésorerie, les disponibilités sont les suivantes :

- Le compte bancaire issu de notre comptabilité présente un solde positif de **2.517,00 €** et un solde au Crédit Mutuel de **2.544,50 €**, soit un écart de **27,50 €** correspondant à deux chèques non débités.
- Le livret Bleu présente un solde de **2.516,97 €**.
- Quant à la caisse, elle s'élève à un montant de **2,25 €**. En effet, j'ai choisi de ne pas conserver d'espèces inutilement.

Soit une trésorerie disponible de 5.036,22 € encore en augmentation significative par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan de l'Union s'établit donc de la manière suivante :

Actif	31 mai 2020	31 mai 2019	Passif	31 mai 2020	31 mai 2019
			Report à nouveau	3.704,65	3.017,06
			Résultat de l'exercice	1.513,52	687,59
			Déb. & crédit. divers		630,48
Produits à recevoir	300,00		Charges à payer	118,05	
Crédit Mutuel	2.517,00	1.282,88			
Livret Bleu	2.516,97	3.000,00			
Caisse	2,25	52,25			
Total	5.336,22	4.335,13	Total	5.336,22	4.335,13

Au niveau de la gestion, vous constatez donc un résultat positif de **1.513,52 €**, pour l'exercice 2019-2020, contre un résultat de **687,59 €**, pour l'exercice 2018-2019.

Sur la gestion de l'Union proprement dite, l'analyse permet de dégager les grandes masses suivantes :

- Un montant encore en baisse de **300 €** engagés pour encourager les manifestations des clubs. En période de confinement, toutes les expositions ont été annulées,
- Un excédent de **2.584,49 €** sur le fonctionnement courant, comprenant les subventions de fonctionnement de la Fédération Photographique de France pour 3.261,20 €. Cette année, peu d'investissement en matériel et peu de dépenses, pour les raisons que vous connaissez,
- Un déficit de **1.132,52 €** sur le fonctionnement des compétitions régionales, nationales et de la Fête de la Photo, ce qui est logique compte tenu de l'objet de ce poste. A noter la prise en charge FPF des lots, versée en août 2020, qui est prise en compte en produit à recevoir, ce qui n'était pas possible précédemment.
- Un résultat positif de **361,55 €** sur les opérations de formations et stages, quasiment identique à l'exercice précédent, en dépit d'une année écourtée.

Soit un montant total, en baisse (activité réduite), de **9.745,17 €** de produits et **8.231,65 €** de charges, pour le résultat positif déjà évoqué de **1.513,52 €**.

Je vous remercie de votre attention.

Christophe BENOIT
Trésorier